

EURO LA SECTION EUROPEENNE Anglais



Procédure d'admission en SECTION EUROPEENNE - ANGLAIS Classe de Seconde – Rentrée 2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Etablissement d'origine :

Classe :

*Ce dossier complet, transmis par l'Etablissement d'origine, doit parvenir au Lycée Victor Duruy de Mont de Marsan pour le **08 juin 2026** dernier délai.*

PARTIE RESERVEE AU LYCEE Victor Duruy

Dossier arrivé le :

COMPLET

INCOMPLET

PIECES MANQUANTES :

-
-
-

Admis*

Liste complémentaire N°

Non admis



*** L'intégration en section « euro » est prononcée sous réserve d'affectation au lycée par la DSDEN des Landes. Etre admis en section « euro » ne donne pas le droit d'être affecté ni d'obtenir une dérogation automatique pour les élèves hors secteur. Pour ceux-ci, ce n'est qu'après l'acceptation de la dérogation que l'inscription définitive devient possible.**



Instructions relatives à la constitution du dossier et à l'admission – **Rentrée 2026**

A) Pièces à fournir

1. Fiche de demande d'admission en section européenne – Anglais
2. Fiche de candidature dûment complétée
3. Fiche des résultats Evalang
4. Lettre de motivation manuscrite en langue anglaise
5. Bulletins (photocopies)
 - ✓ 1^{er} trimestre de la classe de 3^e
 - ✓ 2^{ème} trimestre de la classe de 3^e

B) La sélection :

Une commission composée de professeurs du lycée sera mise en place afin de procéder à la sélection des élèves. Cette commission est souveraine et aucun « passe-droit » ne sera accordé.

La sélection des élèves s'effectuera par une étude du dossier au travers des bulletins scolaires (notes et appréciations) et en valorisant particulièrement la capacité de travail, le goût pour la communication orale ainsi que la curiosité intellectuelle et l'ouverture culturelle. Une attitude exemplaire en classe est également attendue. Aucun réexamen des résultats ne pourra être obtenu et tout dossier incomplet et/ou arrivé hors délai ne sera pas pris en compte.

Attention, l'intégration en classe européenne induit un engagement ferme sur 3 ans et la

- **participation obligatoire** à toutes les actions associées à cette section : projets, voyages etc.

L'équipe pédagogique se réserve le droit de retirer un élève de la section en fin de 2nde en cas de manque de travail ou de résultats en deçà des attendus.

Si l'élève candidate pour les deux sections européennes, indiquer la priorité en cochant ci-dessous :

- Vœu n° 1 : Section européenne Anglais Section européenne Espagnol
- Vœu n° 2 : Section européenne Anglais Section européenne Espagnol